

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 7

Artikel: Variétés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Curiosités photographiques

A l'heure qu'il est, tout le monde n'est-il pas peu ou prou photographe ? Et qui pourrait se désintéresser des bizarreries du kodak, alors que nous sommes tous journellement exposés à ses indiscretions ?

Jusqu'à présent, on avait cru, — que dis-je ? — on était convaincu que l'objectif était indispensable pour concentrer les rayons lumineux sur la plaque sensible. Pas d'œil, pas de vision.

Eh bien ! un hardi novateur a changé tout cela. M. Jules Combe, de Nanterre, aidé dans ses recherches par M. Pierre Malvezin, est arrivé à photographier de près ou de loin, en posant ou à l'instantané, sans le secours d'aucun système optique quelconque.

Il fait, à l'aide d'une aiguille ordinaire, un trou dans une mince feuille de clinquant. Et voilà fabriqué, en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, un excellent objectif.

Il suffit, après avoir noirci le côté du clinquant qui regarde la plaque sensible et dont la surface brillante risquerait d'occasionner un voile, de fixer la feuille métallique bien tendue sur la partie antérieure de la chambre noire, et de mettre au point comme si de rien n'était.

M. Jules Combe a calculé que, pour un trou d'aiguille moyen (compris entre 40 et 50 centièmes de millimètre) le foyer se trouvait à environ 30 centimètres en arrière de l'objectif improvisé.

Les épreuves que l'on peut obtenir par ce procédé à la

fois sommaire et ingénieux se distinguent par une extrême netteté.

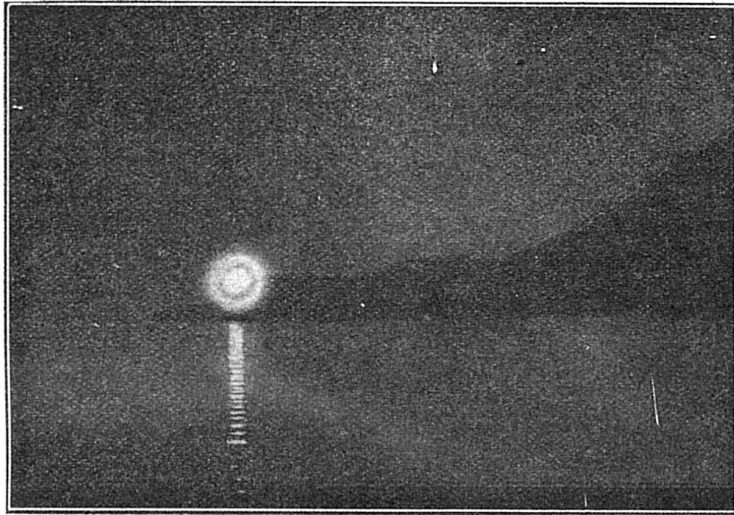
Ci-contre nous donnons une photographie fort curieuse qui a été exécutée avec un appareil ordinaire, et instantanément.

Ainsi que l'on sait, dans les régions arctiques le soleil reste au dessus de l'horizon un jour entier en été ; de même il reste au-dessous, en hiver, durant vingt-quatre heures consécutives. A Tromsø, et à Holmebugt, sur le Sorfiord, où le cliché en question a été pris il y a peu de

temps, le soleil de minuit est un phénomène qui se produit pendant plusieurs semaines de l'année.

Personne pourtant, croyons-nous, n'avait encore tenté de le fixer sur la plaque sensible.

Un amateur étranger, plus audacieux que les autres, a réussi à prendre le premier instantané du soleil de minuit, et voici le singulier résultat parfaitement exact de « rendu », assurent ceux qui ont assisté à ce spectacle inoubliable — qu'il a obtenu. On a fait usage d'une pla-



Le soleil de minuit, à Holmebugt (Norvège)

que Lumière rapide, et le temps de pose a été d'un quatre-vingt-dixième de seconde. Une plus longue exposition n'eût donné, paraît-il, ni la même netteté de l'image, ni le saisissant contraste, noir sur noir, des montagnes et de l'eau du fiord.

Après Phébus, Séléné. Il ne reste plus maintenant aux amateurs qu'à photographier la lune en plein midi. On y arrivera quelque jour, n'en doutez pas. L'art subtil de Daguerre n'a pas dit son dernier mot.

Edouard BONNAFFÉ.

Un psychologue

Sait-on que le maréchal Catinat était partisan, deux siècles avant M. Bérenger, de la loi de sursis, qui pardonne à une première faute, à la condition qu'on n'y revienne pas ?

Il reçut un jour à l'armée un jeune officier de bonne maison qui avait obtenu un commandement. Tout de suite le maréchal le mit à l'épreuve, en lui confiant un détachement pour aller à la rencontre de l'ennemi. C'était la première fois que ce jeune homme voyait le feu ; il fut pitoyable et toute l'armée en fut scandalisée.

Catinat ne dit rien, mais le soir il fit venir le jeune officier dans sa tente, et lui dit :

— Il faut choisir, monsieur, entre la nécessité de réparer votre faute et celle de vous faire capucin.

Il lui confia le lendemain matin un autre détachement, et cette fois le jeune protégé de Versailles fut si brave que toute l'armée l'applaudit.

Ce fut dans la suite un excellent officier.

Combien auraient eu la sagesse du maréchal ?

VARIETES

Aventure d'un milliardaire

Les milliardaires sont parfois soumis, comme le commun des mortels, à de petites humiliations. C'est ainsi que l'on qualifie d'authentique le récit suivant :

M. Rockefeller, le milliardaire américain, entre un jour dans un restaurant et se commande à dîner. Mais après l'avoir servi, le garçon s'installe près de lui et semble décidé à ne plus bouger. Rockefeller lui affirme qu'il a tout ce qui lui faut et n'a pas besoin de lui.

— Merci, monsieur, répond le garçon. Mais il ne bouge pas.

— Garçon, vous pouvez vous retirer, lui dit M. Rockefeller au bout d'un moment, irrité de se voir ainsi observé.

— Je regrette, mais je ne puis pas, répondit le garçon avec quelque embarras ; je suis responsable du couvert d'argent.

M. Rockefeller a dû bien rire.

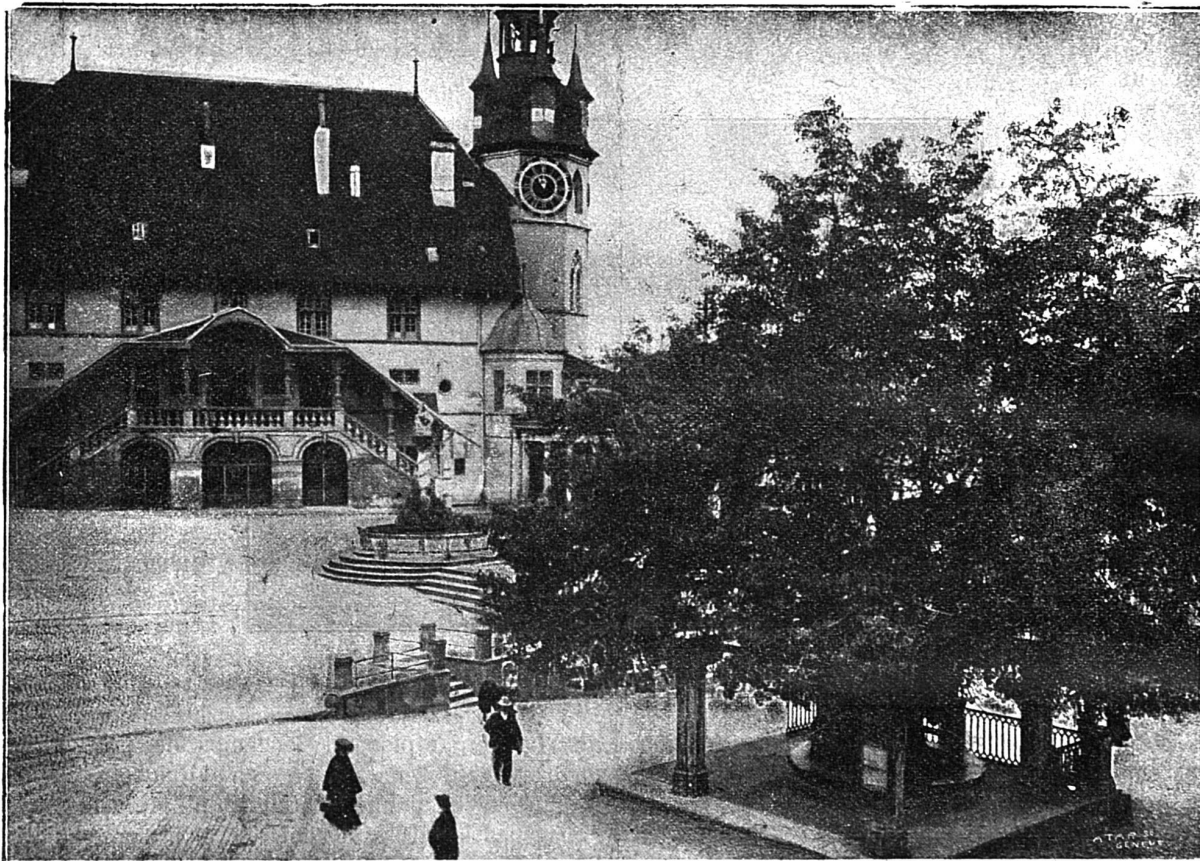
Le Tilleul de Fribourg

Il fut planté en 1470. Sa première mention se trouve à la date de 1482. On le tailla en 1560, ce qui le rajeunit tout à fait. Pendant quelques années, y siégeait le tribunal du Tilleul, tribunal spécial pour connaître des différends des jours de marché entre vendeurs et acheteurs. Le tilleul dont la conservation faisait déjà des difficultés en 1862 est toujours là, soutenu par des supports placés en 1869. Sa

conservation a fait récemment l'objet d'une longue polémique. Toutefois cet arbre vénérable et vénéré ne semble pas menacé ; on le laissera mourir de sa belle mort.

Je veux citer encore la légende qui a donné à l'arbre le nom populaire de Tilleul de Morat :

„Dès que les Confédérés eurent complètement battu Charles le Téméraire à Morat, le commandant des Fribourgeois dépêcha un jeune homme avec la mission d'apporter à la course la joyeuse nou-



„velle de la victoire à la ville angoissée. Transporté de joie, le jeune homme avait orné son chapeau d'une branche verte de tilleul et était parti, revêtu de son chaud uniforme, par une course précipitée, pour la ville de Fribourg, qui était distante de trois lieues. Arrivé enfin, hors d'haleine, sur la place, devant la Maison-de-Ville, il planta sa lance en terre, s'appuya contre, et cria : „Victoire ! Victoire !“ — Puis, il s'affaissa et tomba mort. On prit le rameau flétri du chapeau du courrier et on le planta en terre à la place même où celui-ci avait

„expiré. La branche poussa, grandit et devint le puissant Tilleul dont le tronc pourri s'élève encore à présent sur la place de la Maison-de-Ville.“

Ce récit a le seul inconvénient que le messager, renouvelé de Marathon, n'a jamais existé sous cette forme. D'après les archives de Fribourg, la victoire de Morat fut annoncée à Fribourg par deux courriers, qui reçurent chacun une gratification de la ville, ce qui prouve qu'ils ne tombèrent pas morts sur la place.

Les forçats fous de Sibérie

(Suite et fin)

— Eh bien, cela va bien aujourd'hui ? dit le docteur.

— Oui.

— Voulez-vous une cigarette ?

— Oui.

— Quoi de nouveau ?

— Rien...

Le fou ne répondait que par monosyllabes. Il me jetait un regard hostile ; évidemment ma tête ne lui revenait pas.

— Vous ne voulez pas parler ? dit le docteur.

— Non, répondit-il sèchement, en me désignant du doigt.

Landau expliqua que je venais de Pétersbourg et qu'il fallait me raconter son histoire, car je pouvais lui être utile.

— Ah bien ! dit le fou, qu'il m'interroge.

Oh ! la singulière conversation que nous eûmes. Il me raconta qu'il avait été roi ; un jour il voyageait à Paris, portant dans sa valise son uniforme royal ; un forçat la lui vola, lui laissant la sienne en échange, et quand il dut l'ouvrir à la douane, on y trouva les vêtements du baigneur ; le pauvre roi fut pris pour un criminel et envoyé à Sakhaline.

— Heureusement, me dit-il, que les Japonais vont venir me chercher, car il me veulent pour roi !

— Mais, lui demandai-je, pendant votre absence que font vos sujets ?

— Rien, répondit-il, ils vivent !

Le Dr Landau m'emmena ensuite dans la salle commune où se trouvaient des fous, idiots, dégénérés, fils d'alcooliques. Chacun d'eux tendait la joue et riait d'un rire stupide quand le docteur lui donnait une tape ami-